

# **Formation d'Interprétariat en Milieu Social**

**AFTCom est un organisme de formation déclaré et enregistré sous le numéro : 11 94 09054 94**

## **Contexte de la formation :**

Avec les flux migratoires de ces dernières années, la demande d'interprètes IMS ne cesse d'augmenter. Découvrez le métier de l'interprète IMS grâce à cette formation complète qui vous offre l'opportunité de devenir interprète professionnel indépendant ou salarié, qui assure la médiation entre les migrants et les agents de l'Etat dans différents milieux.

## **Objectifs :**

Acquérir les compétences nécessaires :

Techniques linguistiques, culturelles et sociales, découvrir les différents contextes de l'interprétation en milieu social et se préparer pour un métier d'avenir.

## **Conditions d'admission :**

Bac +2 minimum.

Accès avec entretien d'admission individuel sur rendez-vous et test de français (français langue B) ou diplôme en langue étrangère (français langue maternelle) si le candidat ne dispose pas d'une attestation de TCF ou autre diplôme.

### **Profil 1 :**

Langue maternelle souhaitée : Anglais, Tamoul, Portugais, Espagnol, Arabe, Chinois, Ourdou, Kurde, Dialectes Africains.

Langue B : Français, niveau exigé B2 minimum.

### **Profil 2 :**

Langue maternelle : Français

Langue B : Anglais, Tamoul, Portugais, Espagnol, Arabe, Chinois, Ourdou, Kurde, Dialectes Africains (justifiée par un diplôme)

**Date de début :** Mardi 1er mars 2016

**Date de fin :** Vendredi 10 juin 2016

**Date des examens :** Du lundi 6 au vendredi 10 juin 2016 de 9 h-12 h00.

**Attestation de Formation :**

À l'issue de cette formation, une attestation de réussite sera délivrée aux candidats qui valident leurs examens.

**Prise en charge de la formation :**

**Tarif :** 9 € HT / heure + 60 € frais administratifs

Cette formation peut être prise en charge par des organismes de formation et par les structures d'aide à l'emploi.

Demandez un devis gratuit et une fiche de formation pour déposer votre dossier de prise en charge. Le nombre de places est limité, merci de nous adresser votre candidature avant le 15 février 2016.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail : [formation@aftcom.com](mailto:formation@aftcom.com) ou par téléphone : 01.46.70.07.80

**Planning de la formation :**

<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
<b>9h00 -12h15</b>	<b>9h00-10h30</b>	<b>9h00-10h30</b>	<b>9h00-10h30</b>	<b>9h00- 12h15</b>
Initiation à l'interprétariat et au métier d'interprète : professionnalisation et règles du métier	Contextes en IMS  10h45-12h15  Contextes en IMS : ateliers cas pratiques.	Introduction au droit des étrangers.  10h45-12h15  Les clefs de la médiation socio-culturelle	Cours (renforcement) de français — écrit  10h45-12h15  Cours (renforcement) de français — oral	Ateliers pratiques : Faire et ne pas faire en IMS

Nombres d'heures : 210 heures

Planning : lundi au vendredi de 9h00 à 12h15 (Fréquence 15h00 par semaine)